

Astrida, le 19 décembre 1960.-

23

Ref. 6319 / Pers. Ind.

Réf.: Votre message phonie
du 13 crt.

Annexe: 1.

Objet: Départ clerc
BIMENYIMANA, A.

Mr. Bokh



A Monsieur l'Administrateur
de territoire
de et à
SHANGUGU

Sous couvert de Monsieur
l'Administrateur de territoire
de et à ASTRIDA.

REPTERS.
Stein

Monsieur l'Administrateur,

Suite à votre message phonie du 13 courant, j'ai
l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit.

Je suis extrêmement étonné d'apprendre que vous
me considérez comme étant la cause du départ du clerc, et
non secrétaire indigène, BIMENYIMANA, Alois du territoire
de Shangugu.

Le nommé Bimenyimana n'avait simplement demandé
de lui communiquer le montant du salaire d'un secrétaire
indigène en territoire d'Astrida. Lui ayant fourni cette
indication toute personnelle, Bimenyimana est venu à Astrida.
A son arrivée, il me fit savoir qu'il était en congé. Le
lendemain il me dit qu'il était engagé au territoire d'Astrida.
Je fis simplement remarquer à Bimenyimana qu'il aurait
du vous donner son préavis avant d'agir de la sorte.

Aussi, je ne permets de protester énergiquement
contre le fait que vous me considérez comme seul et unique
responsable dans le départ de Bimenyimana.

Je ne suis pour rien dans cette affaire et je ne
vois pas pour quelle raison j'aurais agi de cette façon.

L'Administrateur Territorial Assistant,
TAVERNE, S.-

Taverne

Astrida, le 19 décembre 1960

Sous Couvert de
Copie pour information à Messieurs:

L'Administrateur de Territoire de et à
ASTRIDA

L'Administrateur Territorial Assistant
TAVERNE à ASTRIDA.

[Signature]
A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à SHANGUGU

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir, suite à ma lettre du 9 décembre, que je ne reviendrai plus travailler à Shangugu. Je vous fais également savoir, que si j'étais content de Shangugu, je n'aurais pas quitté. J'ai vu que ma situation était malheureuse, et je suis directement parti.

Monsieur l'Administrateur, vous savez que j'étais à votre service du 1er au 4 décembre, et j'avais un congé du 5 au 9 inclus.

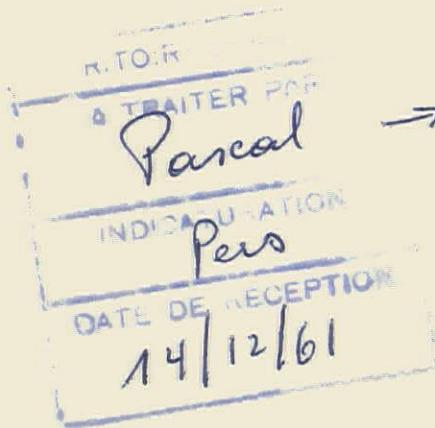
Je vous donne donc mon préavis à partir du 1er décembre, et je vous dois encore 6 jours de préavis. En conséquence, je vous serais gré de bien vouloir me communiquer ce que je dois encore au Territoire de Shangugu; accident jeep et six jours de préavis. Je m'engage à rembourser cette somme en 4 mois à partir du 1er 1961.

Veuillez croire, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de mon plus profond respect.

Le Secrétaire Indigène à Astrida;
BIMENYIMANA Aloys.

[Signature]

23



→ Dire transmettre message
à intéressé s. c. p.
Il est à l'ea
je ne connais son adresse.

d f